NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200622 - Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5200622

1.3 Appellation du site

Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

30/01/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/04/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030673137

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,96333°

Latitude : 47,37528°

2.2 Superficie totale

16522 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
49	Maine-et-Loire	55 %
44	Loire-Atlantique	45 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
44003	ANCENIS SAINT GEREON
44009	BASSE-GOULAINE
49022	BEAULIEU-SUR-LAYON
49028	BEHUARD
49345	BELLEVIGNE-EN-LAYON
49035	BOUCHEMAINE
44026	CARQUEFOU
44028	CELLIER
49063	CHALONNES-SUR-LOIRE
49068	CHAMPTOCE-SUR-LOIRE
49082	CHAUDEFONDS-SUR-LAYON
49092	CHEMILLE-EN-ANJOU
44048	COUFFE
49120	DENEE

44029	DIVATTE-SUR-LOIRE
49160	INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE
44213	LOIREAUXENCE
49244	MAUGES-SUR-LOIRE
44094	MAUVES-SUR-LOIRE
44096	MESANGER
44104	MONTRELAIS
49222	MOZE-SUR-LOUET
49223	MURS-ERIGNE
44109	NANTES
49069	OREE D'ANJOU
44115	OUDON
49246	PONTS-DE-CE
49247	POSSONNIERE
44222	ROCHE-BLANCHE
49259	ROCHEFORT-SUR-LOIRE
49266	SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS
49278	SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE
44172	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
49283	SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE
49284	SAINT-GERMAIN-DES-PRES
49288	SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX
44169	SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES
44190	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
49329	SAVENNIERES
44204	THOUARE-SUR-LOIRE
44163	VAIR-SUR-LOIRE
49292	VAL-DU-LAYON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		101,47 *(0,61 %)*		M	C	C	C	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,05 *(0 %)*		G	C	C	C	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		247,64 *(1,5 %)*		M	C	C	C	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,31 *(0 %)*		M	C	C	B	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		777,95 *(4,71 %)*		M	B	B	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		0,62 *(0 %)*		M	C	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	3,99 *(0,02 %)*		M	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	2,51 *(0,02 %)*		M	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		3,96 *(0,02 %)*		M	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		89,61 *(0,54 %)*		P	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		1233,2 *(7,46 %)*		P	B	C	C	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		35,8 *(1 %)*		M	C	C	C	C
8230		1,3		M	C	C	C	C

Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii		*(0,01 %)*						
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	1	G	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	124,61 *(0,75 %)*		P	B	C	B	C
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		228,84 *(1,39 %)*		P	B	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p			i	P	P	B	C	C	C
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p			i	P	G	B	C	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1084	*Osmoderma eremita*	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1102	*Alosa alosa*	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1103	*Alosa fallax*	p			i	P	DD	B	C	C	C

F	1106	*Salmo salar*	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1149	*Cobitis taenia*	p			i	P	DD	C	C	C	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	13	19	i	P	G	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	15	25	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	60	102	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	97	261	i	P	G	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	r			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			i	P	DD	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	2	i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	752	1545	i	P	G	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	w	32	70	i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	r	2	2	i		G	C	C	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	M	C	B	B	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	M	C	C	C	C
P	1428	*Marsilea quadrifolia*	p			i	P	G	B	C	A	C
P	1607	*Angelica heterocarpa*	p			i	P	M	B	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	DD	B	B	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Pelodytes punctatus*									X	X
A		*Bufo calamita*					X		X		X	
A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Lissotriton vulgaris*									X	X
B		*Streptopelia turtur*	109	187	p	P			X		X	
F		*Esox lucius*				P			X			
F		*Salmo trutta*				P						X
F		*Anguilla anguillia*				P			X		X	
I		*Gomphus flavipes*				P	X		X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X		X		X	
M		*Myotis nattereri*					X		X		X	
M		*Nyctalus leisleri*					X		X		X	
M		*Nyctalus noctula*					X		X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*					X		X		X	
M		*Arvicola sapidus*			i	P						X
M		*Myotis daubentonii*					X		X		X	

P		*Aceras anthropophorum*			i	P						X
P		*Carex ligerica*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*				P						X
P		*Inula britannica*				P						X
P		*Pulicaria vulgaris*				P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Scirpus triqueter*				P						X
P		*Damasonium alisma subsp. stellatum*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Elaphe longissima*			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	20 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	6 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10 %

Autres caractéristiques du site

Vallée alluviale d'un grand fleuve dans sa partie fluvio-maritime et fluviale, en particulier le val endigué et le lit mineur mobile, complétée des principales annexes (vallons, marais, côteaux et falaises). Outre son intérêt écologique, le site présente une unité paysagère de grande valeur et un patrimoine historique encore intéressant, malgré les évolutions récentes. La vallée est historiquement un axe de communication et d'implantations humaines. Elle est marquée par les infrastructures de transports, le développement de l'urbanisation et le tourisme.

Vulnérabilité
: Déséquilibres morphologiques et hydrauliques (restauration en cours, Plan Loire). Vigilance nécessaire sur la pression urbaine et touristique. Banalisation des milieux souvent aux dépens des prairies naturelles. Progression des espèces exotiques envahissantes.

4.2 Qualité et importance

La Loire a conservé, malgré des aménagements souvent anciens, des caractéristiques de fleuve avec un lit mobile. Il se situe par ailleurs dans un contexte géographique et climatique qui induit de fortes et irrégulières variations de débit, de l'étiage prononcé aux très grandes crues. La partie aval du site est marquée par le passage d'un régime fluvial à un régime estuarien. Ces caractéristiques induisent des mosaïques de milieux très variés et souvent originales : grèves, berges vaseuses, prairies naturelles, bocage, milieux palustres et aquatiques, boisements, pelouses... Les groupements végétaux présentent des zonations intéressantes en fonction du gradient d'hygrométrie et des circulations hydrauliques : végétations des eaux libres ou stagnantes de manière temporaire ou permanente en fonction des débits, groupements riverains soumis à la dynamique des marées, boisements alluviaux, zones de marais dans les parties latérales et quelques vallées adjacentes... La diversité des substrats, la pente, l'orientation des côteaux accentuent la richesse des milieux. De nombreuses espèces animales et végétales trouvent dans la vallée les conditions nécessaires à leurs cycles biologiques, certaines sont très originales et de grande valeur patrimoniale (Angélique des estuaires, Castor, poissons migrateurs, chauves-souris). Le site est également très important pour les oiseaux et fait aussi à ce titre partie du réseau Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	25 %
Propriété privée (personne physique)	25 %
Propriété d'une association, groupement ou société	25 %
Collectivité territoriale	5 %
Domaine public fluvial	20 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	%
32	Site classé selon la loi de 1930	%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0,4 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %
88	Secteur sauvegardé	%
93	Réserve naturelle régionale	0,05 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Les Folies-Siffait	+	%
31	Ruines du chateau de Gilles de Rays et ses abords	*	50%
31	La terrasse Sainte Marguerite	+	%
32	Rochers et vestiges de la Roche aux Moines	*	50%
32	Le domaine du Pin	*	30%
32	La corniche angevine	*	%
32	Partie du domaine de Vieille-Cour	+	%
32	Site de la confluence Maine et Loire des coteaux angevins	*	50%
32	Rocher et eglise de Behuard	+	%
32	La promenade du Champalud	/	0%
32	La propriété de "la Micotière"	*	50%
32	Parties du Château de Clermont	+	%
32	Le rocher de la Thébaudière	+	%
38	Ilot du buisson Marion	+	0%
38	Grèves du Bois vert	+	0%
88	Val de Loire de Sully-sur-Loire à Chalonnes	*	5%
93	Pont Barré	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	BASSES VALLEES ANGEVINES, MARAIS DE BASSE-MAINE ET DE SAINT-	/	%
Zone de la Convention du Patrimoine Mondial (UNESCO)	VAL DE LOIRE	*	%

5.3 Désignation du site

La première proposition de site d'importance communautaire (pSIC) a été faite en 1998. Elle a été intégrée dans la liste européenne des SIC du domaine Atlantique en décembre 2004. Une meilleure connaissance du site ainsi que le souci d'intégrer des unités écologiques fonctionnelles dans le périmètre ont conduit en 2005 à une modification du SIC.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : DREAL des Pays de la Loire
Adresse : 5 rue Françoise Giroud - CS 16326 44263 NANTES Cedex 2
Courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@developpement-durable.gouv.fr
Organisation : Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents
Adresse : 2 rue de la Loire 44200 NANTES
Courriel : contact@corela.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/132_DOCOB_FINAL.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le plan de gestion complet est défini par le document d'objectifs Natura 2000 du site : DIREN Pays de la Loire, Document d'objectifs Natura 2000 FR5200622, FR5212002, Conservatoire des rives de la Loire, décembre 2004.